

QU'EST-CE QUE LA FIDELITÉ EN TRADUCTION ? LE TRADUCTEUR LITTÉRAIRE ENTRE RE-PRODUCTION ET ADAPTATION

Alexandre NDEFFO TENE

ASTI, Advanced School of Translators and Interpreters,
Université de Buea, Cameroun

Abstract : Faithfulness in translation is one of the major concerns faced by translators, especially those dealing with literary texts. Being cultural texts par excellence, literary texts are rooted in the culture they describe and thus represent. African literature is a more complex case because of its hybrid character: it is a representation of at least two cultures.

The author defines faithfulness in literary translation. In so doing, he draws attention to the necessity of taking into consideration the intention and perspective of the source text. He appeals not only to focus on the receptor's context and produce adaptations, as it is often the case.

L'exercice de la traduction a toujours été considéré, dans une certaine mesure, comme une trahison. Le traducteur met-il l'accent sur le contenu du texte à traduire ? On lui reproche d'avoir négligé la forme. S'efforce-t-il de privilégier le rythme de son texte quitte à prendre des libertés en ce qui concerne le fond ? On l'accuse de n'avoir pas reproduit fidèlement le contenu de son texte.

En plus de ce premier dilemme du traducteur existe celui, épineux, du maître à servir : le traducteur doit-il rester le plus près

possible du texte de départ, mimant son auteur, ou alors prendre la liberté d'adapter le texte à traduire au contexte d'arrivée, s'immisçant alors dans l'acte de création et enlevant par conséquent sa souveraineté à l'auteur ?

La question qu'inspirent ces dilemmes est celle de savoir si la fidélité en traduction est vraiment possible. Cette question nous amène à nous en poser une autre, à savoir : qu'est-ce que la fidélité en traduction ? La notion de fidélité mérite en effet d'être clarifiée, surtout en ce qui concerne des textes à forte teneur culturelle, et davantage pour les textes hybrides.¹¹²

J'essaierai d'apporter une réponse à cette question en m'appuyant sur l'exemple de la littérature africaine. Les textes d'écrivains africains étant souvent des *textes hybrides* en raison du métissage culturel qui caractérise leurs auteurs, les problèmes de traduction sont, par conséquent, deux fois plus importants que lorsqu'il s'agit de traduire des textes ancrées dans un moule culturel unique.

1. Qu'entend-on par fidélité en traduction littéraire ?

Le cri de détresse lancé par une traductrice sur internet témoigne des problèmes que pose aux praticiens de la traduction la notion de fidélité. Ces difficultés sont d'autant plus accentuées que la fidélité est une nécessité en traduction. Dans son article, Nassima El Medjira¹¹³ prie « les traducteurs et traductologues » de bien vouloir lui expliquer ce qu'est la fidélité en traduction. Faut-il répondre que tout dépend d'un certain nombre de facteurs, le moindre n'étant pas la nature du texte ?

¹¹²L'expression « texte culturel », désigne tout texte contenant des références à une culture précise ou des éléments dont la compréhension nécessite la maîtrise de la culture dont ils proviennent. Souvent, un tel texte est rédigé pour présenter, d'une manière ou d'une autre, implicitement ou explicitement, la culture en question. Par analogie, un « texte biculturel » ou un « texte hybride » est ancré dans deux cultures. (Cf. Ndeffo Tene : 2004a & b).

¹¹³ <http://accurapid.com/journal/18fidelite.htm>

La définition, assez générale, que donne le *Petit Robert* peut déjà servir de repère : est fidèle (entre autres définitions) « ce qui ne s'écarte pas de la vérité. » Exemples : « historien, rapporteur, *traducteur fidèle* » ; « conforme à la vérité. » Synonymes : correct, exact, sincère, vrai. Entre autres exemples : « *traduction fidèle : conforme au texte original. Réalisation fidèle à la conception de l'auteur.* »¹¹⁴

Dans le cas des textes culturels (comme le sont en général les textes littéraires) en effet, il est primordial pour le traducteur de rester conforme à la conception de l'auteur du texte à traduire. Pour ce qui de la littérature africaine, étant donné qu'elle est souvent produite dans une langue étrangère au contexte dont elle émane, elle est le reflet d'au moins deux cultures : celle que décrit l'auteur, c'est-à-dire celle de son propre terroir, et celle qui est véhiculée par la langue d'écriture (en général celle de l'ancien colonisateur du pays d'origine de l'auteur). C'est pour cette raison que nous les appelons *textes hybrides*. En effet, ils le sont à plus d'un titre : ils sont non seulement le produit de deux cultures, mais ils constituent également un mélange de modes d'expression, en l'occurrence l'expression écrite (en respectant les lois de la narration écrite occidentale) et l'expression orale (avec la tradition africaine de l'oralité). En plus, les textes d'auteurs africains sont souvent une mosaïque linguistique dans la mesure où, dans le but de marquer la différence d'avec les Occidentaux dont ils empruntent la langue en donnant au lecteur une idée de leur propre système de pensée et d'expression, les écrivains africains ont « écrit deux langues à la fois », selon l'expression qu'emploie Ahmadou Koné (1992) pour décrire le texte du romancier ivoirien Ahmadou Kourouma.

Faut-il rappeler que la littérature écrite africaine a toujours été produite avec un sentiment de révolte ? Les pionniers s'étaient donnés pour mission de combattre les préjugés des colons pour qui il n'existait pas de culture en Afrique avant leur arrivée. Il était donc question pour ces auteurs de démontrer le contraire en décrivant les civilisations de l'Afrique et l'héritage intellectuel de ses habitants. Il était en même temps question

¹¹⁴ C'est nous qui soulignons.

d'écrire dans des langues suffisamment diffusées pour assurer à leurs auteurs l'audience la plus large, surtout dans les pays d'où venaient les colons. Les successeurs de ces pionniers ont mis leur voix et leur plume au service de tous ceux qui s'indignaient contre le néocolonialisme, les injustices sociales et les abus des dirigeants politiques et autres fonctionnaires véreux qui ruinent et oppriment ceux qu'ils sont censés servir. Le Camerounais Mongo Béti, le Nigérian Chinua Achebe ou son compatriote Wole Soyinka, le Kenyan Ngugi wa Tchiogo ou le Sénégalais Sembène Ousmane sont des exemples bien connus.

Mais s'il est vrai, comme l'a enseigné l'ethnolinguistique, que chaque langue est le produit d'une culture particulière au sein de laquelle elle s'est développée et à laquelle elle est adaptée, il est par conséquent également vrai que la tentative de décrire une culture donnée en une langue étrangère à celle-ci ne va pas de soi. Comment désigner autrement qu'en recourant à des artifices les différents produits de la pâtisserie française par exemple en allemand ? Et en peut ? Inversement, comment décrire dans une langue européenne des concepts propres à la culture Wolof ou Ibo ?

C'est la raison pour laquelle les écrivains africains ont quelque peu retouché leur langue d'écriture afin qu'elle puisse répondre à leurs besoins. Le Congolais Sony Labou Tansi, trouvant le français « frigide », l'a « fait éclater » pour essayer de « lui prêter la luxuriance et le pétilllement de notre tempérament tropical. »¹¹⁵ C'est ce qui a poussé Ahmadou Kourouma à recourir à des emprunts (tant lexicaux que syntaxiques) du Malinké, sa langue maternelle. L'un de ces emprunts constitue d'ailleurs le titre de son deuxième roman, *Monnè, outrages et défis* (1990) puisqu'il n'existe pas en français de terme pouvant exprimer l'idée contenue dans le *monnè* malinké. Il l'explique dans son roman : « Outrages, défis, mépris, injures, humiliations, colère rageuse, tous ces mots à la fois sans qu'aucun le traduise véritablement'. » (p. 9) Sony Labou Tansi et Kourouma invitent leur lecteur à s'intéresser, non seulement aux heurs et malheurs de

¹¹⁵ Cité par Georges Ngal : « Les tropicalités de Sony Labou Tansi » in *Silex* N° 23, 1982, pp. 134-143.

leurs personnages, qui représentent leurs compatriotes, mais aussi à s'intéresser respectivement à la culture kikongo et malinké, à leurs systèmes de pensée, à leur philosophie de la vie, à leurs modes d'expression. Pareillement, comment comprendre le texte d'un Gabriel Okara ou d'un Chinua Achebe autrement que comme une invitation à découvrir la culture Ibo ?

Lorsque le traducteur est confronté à de tels textes, la fidélité pour lui ne saurait signifier autre chose que la conformité au texte de départ, à l'esprit dans lequel il a été composé. La fidélité consiste alors pour le traducteur à épouser la conception de l'auteur, à ne pas s'en écarter. En effet, l'abandon du moindre des aspects du texte littéraire en général, et africain (donc hybride) en particulier, le dénature et lui enlève sa raison d'être. La tentation, par exemple, de « corriger » des passages jugés mal écrits parce que pas toujours conformes à la langue standard, peut conduire à la perte d'une composition consciemment orchestrée par l'auteur. Gabriel Okara et Ahmadou Kourouma en ont fait la douloureuse expérience. Leurs premiers textes (respectivement *The Voice* et *Les soleils des indépendances*) ont été refusés parce que, d'après les éditeurs auxquels ils avaient adressé leurs manuscrits, ceux-ci étaient mal écrits. Les éditeurs ne s'étaient pas rendus compte que les auteurs avaient simplement « fait éclater » l'anglais (pour Okara) et le français (pour Kourouma) pour, d'une part, se révolter contre la domination linguistique du colonisateur (en refusant de se plier aux règles de sa langue) et, d'autre part, pour, justement, composer la mosaïque linguistique qui caractérise leurs romans.

Plus que pour les autres textes littéraires, le texte hybride constitue un ensemble compact dans lequel le contenu est indissociable de la forme. La manière de dire y fait partie du vouloir dire.

2. Traduttore, traditore

Compte tenu de ce qui précède, il est donc évident que le jeu de mots italien qui fait office de titre ici s'applique à tous les traducteurs qui ont ignoré l'esprit du texte de départ et ont choisi de composer une traduction adaptée au contexte d'arrivée, c'est-

à-dire qui reflète plutôt la culture-cible que la culture-source. Adapter un texte littéraire d'auteur africain au public européen, c'est-à-dire s'écarter de la conception de l'auteur, constitue une trahison. Le traducteur devrait résister à la tentation de produire une « belle infidèle », une traduction qui soit agréable à lire, mais qui s'éloigne du texte de départ. Inversement, il ne s'agit pas non plus d'encourager un simple transcodage qui, finalement, produit un texte illisible parce qu'il n'aurait pas été rédigé conformément aux normes de la langue d'arrivée.

Il sera donc moins question de trouver – ou de composer, dans la mesure où la traduction est aussi un travail hautement créatif –, dans la langue d'arrivée, des équivalences ou des notions considérées comme telles¹¹⁶ que de *reproduire* la mosaïque culturelle et linguistique qui compose le texte à traduire, en ayant soin de reprendre intégralement les éléments empruntés à la culture de départ. Ceux-ci constituent en effet les pièces maîtresses de la mosaïque. N'en déplaise à Jean Sévry (1997), il ne s'agit pas là d'une mission impossible.

3. Pourquoi produire des traductions littéraires fidèles ?

La fidélité en traduction consiste à servir à la fois les deux maîtres que sont l'auteur et le lecteur au lieu de choisir l'un d'eux comme on est souvent tenté de le faire – ou, plutôt, comme on a pris l'habitude de le faire.

Servir le lecteur consiste à lui livrer un texte correct dans sa langue (c'est-à-dire respectant les normes grammaticales, lexicales et stylistiques de celle-ci) tout en préservant l'altérité qu'il est allé chercher en ouvrant un texte littéraire d'un auteur étranger.

Servir l'auteur consiste à reproduire son œuvre telle qu'il l'a construite (contenu, style, esprit, effets, etc.), respecter

¹¹⁶Une telle démarche ne correspondrait-elle pas à un travail d'adaptation ?

l'altérité, renoncer à la tentation de l'adapter au contexte cible¹¹⁷. Une telle appropriation de l'œuvre d'autrui n'est pas sans rappeler la tentation qu'ont certains hommes politiques, surtout en Occident, de gommer sans vergogne l'identité de ceux qui cherchent refuge chez eux : « Intégrez-vous si vous voulez vivre parmi nous ! » (par « intégration », il faut entendre ici « assimilation », « renonciation à sa propre identité »)¹¹⁸. Voilà le mot d'ordre qui, consciemment ou non, est repris par les traducteurs lorsqu'ils décident d'effacer toute trace d'un quelconque caractère étranger aux textes littéraires qu'ils livrent à leurs lecteurs. Ils semblent se dire : « Naturalisons-les pour qu'ils soient dignes de figurer sur les rayons des librairies et des bibliothèques de chez nous ! »

Le pauvre lecteur est ainsi confronté à des textes qui, bien qu'ils portent des noms d'auteurs étrangers à leur pays, bien qu'ils se trouvent au rayon « littérature étrangère » des librairies et des bibliothèques, n'ont finalement rien d'étranger parce que les traducteurs ont pris soin de traquer méticuleusement toute trace d'altérité pour les remplacer par des concepts, images, valeurs et références bien de chez eux.

Le pire est que de telles décisions sont prises sans que les auteurs concernés ne soient consultés. Est-il certain qu'ils accepteraient une telle dénaturation de leurs œuvres ? Beaucoup d'entre eux préféreraient sans doute renoncer à un public qui refuse de les accueillir tels qu'ils sont, tels qu'ils se présentent, et leur fait subir, sans leur demander leur avis, la « toilette » de l'« intégration. »

En poussant la réflexion plus loin, on se rend compte que, si l'adaptation en traduction littéraire peut sembler anodine à première vue, elle peut avoir des conséquences graves. Imaginons un instant que des lecteurs soient assez naïfs pour croire que le

¹¹⁷On aura choisi exprès de ne pas écrire « public-cible » parce qu'il n'est pas sûr que ce soit le public qui demande une telle transformation du texte étranger, pas plus, d'ailleurs, qu'il ne l'attend.

¹¹⁸Si en socio-politique une adaptation au contexte d'arrivée est justifiable dans une certaine mesure, il n'est pas certain qu'il soit raisonnable d'envisager la même attitude en littérature.

texte étranger qu'ils ont entrepris de lire – rappelons-le, dans le but de faire connaissance avec une culture étrangère – reflète effectivement l'étranger (alors qu'en réalité il a été retouché par le traducteur, justement, pour ne pas le refléter). Imaginons ensuite que ces lecteurs, une fois la lecture achevée, acquièrent la conviction qu'à l'étranger (dans le pays d'où provient le livre en tout cas), on pense et on s'exprime comme chez eux, on a la même histoire et le même mode de vie qu'eux, bref, que l'étranger n'est qu'un prolongement de leur pays. Le traducteur aura ainsi été à l'origine d'un gros mensonge. Il aura également, peut-être sans s'en rendre compte, apporté de l'eau au moulin des membres de sa communauté qui, en proie à une fierté déplacée ou à des sentiments xénophobes, refusent le dialogue avec l'autre parce que selon eux, ce qui est différent serait à combattre et à proscrire¹¹⁹.

Adapter un texte littéraire au contexte d'arrivée revient à refuser au texte étranger – et à la culture étrangère dans laquelle il est ancré et dont il est le reflet – le droit à la différence. Le traducteur littéraire a-t-il ce droit ? Veut-il vraiment prendre cette responsabilité ?

Bibliographie :

- El Medjira Nassima, *Fidélité en traduction ou l'éternel souci des traducteurs*, <http://accurapid.com/journal/18fidelite.htm>
- Gerzymisch-Arbogast Heidrun / Mudersbach Klaus, *Methoden des wissenschaftlichen Übersetzens*, Tübingen – Basel, Francke, 1998.
- Koné Ahmadou, « Bilinguisme et écriture du français : écrire deux langues à la fois » in Dorion, Gilles *et al*, (ed.) : *Le français aujourd'hui. Une langue à comprendre*.

¹¹⁹ Est-on là vraiment loin des défenseurs de la « mission civilisatrice » des siècles passés, qui justifiaient leurs croisades en disant que les Africains n'avaient pas de culture et avaient par conséquent désespérément besoin qu'elle leur soit apportée d'Europe ?

- Mélanges offerts à Jürgen Olbert*, Frankfurt-am-Main, 1992., pp. 440-448.
- Mounin, Georges, *Les belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Ndeffo, Tene Alexandre, *(Bi)kulturelle Texte und ihre Übersetzung. Romane afrikanischer Schriftsteller in französischer Sprache und die Problematik ihrer Übersetzung ins Deutsche*, Würzburg, Koenigshausen & Neumann, 2004a, 268 p.
- « La traduction de textes hybrides : bilan et perspectives - Autour de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma » in : Jacqueline Michel (éd.) : *Les enjeux de la traduction littéraire* (Actes du colloque sur les enjeux de la traduction littéraire, Université de Haïfa, janvier 2004), Paris : Publisud, 2004b, pp. 166-181.
- Nida Eugene, E., *Toward a Science of Translating*, 1964.
- Sévry, Jean, « Une fidélité impossible : traduire une œuvre africaine anglophone » in *Palimpsestes* N° 11, 1997, pp. 135-149.